

Le trésor de l'expédition Franklin écartelé

Canadiens, Inuits et Anglais se disputent le trésor du navire Erebus, découvert gisant en Arctique en 2014.

C'est l'une des catastrophes les plus mythiques de l'exploration maritime. En 1845, deux bâtiments de la Royal Navy s'en vont dresser la carte de l'impénétrable passage du Nord-Ouest, zone alors inconnue à l'énorme potentiel commercial, censée relier l'Atlantique au Pacifique par le nord du Canada. Remplis de provisions et commandés par l'explorateur sir John Franklin, les bâtiments et leurs 129 membres d'équipage ne rentrent jamais au port. Le mystère de l'expédition Franklin est né.

Depuis 150 ans, archéologues et historiens traquent les vestiges de l'Erebus et du Terror. La chasse au trésor se dénoue en partie en 2014, lorsque l'épave du premier fut retrouvée coulée et broyée par les glaces de l'Arctique. C'est le début d'une saga sur fond de pièces de musées.

Attrait touristique juteux

En Arctique, les glaces fondent inexorablement, révélant des ressources jusqu'alors emprisonnées. Pétrole. Abondance de poissons. Epave de l'Erebus et reliques de la vie à bord du bateau de sir John Franklin, promesses d'un attrait touristique juteux.

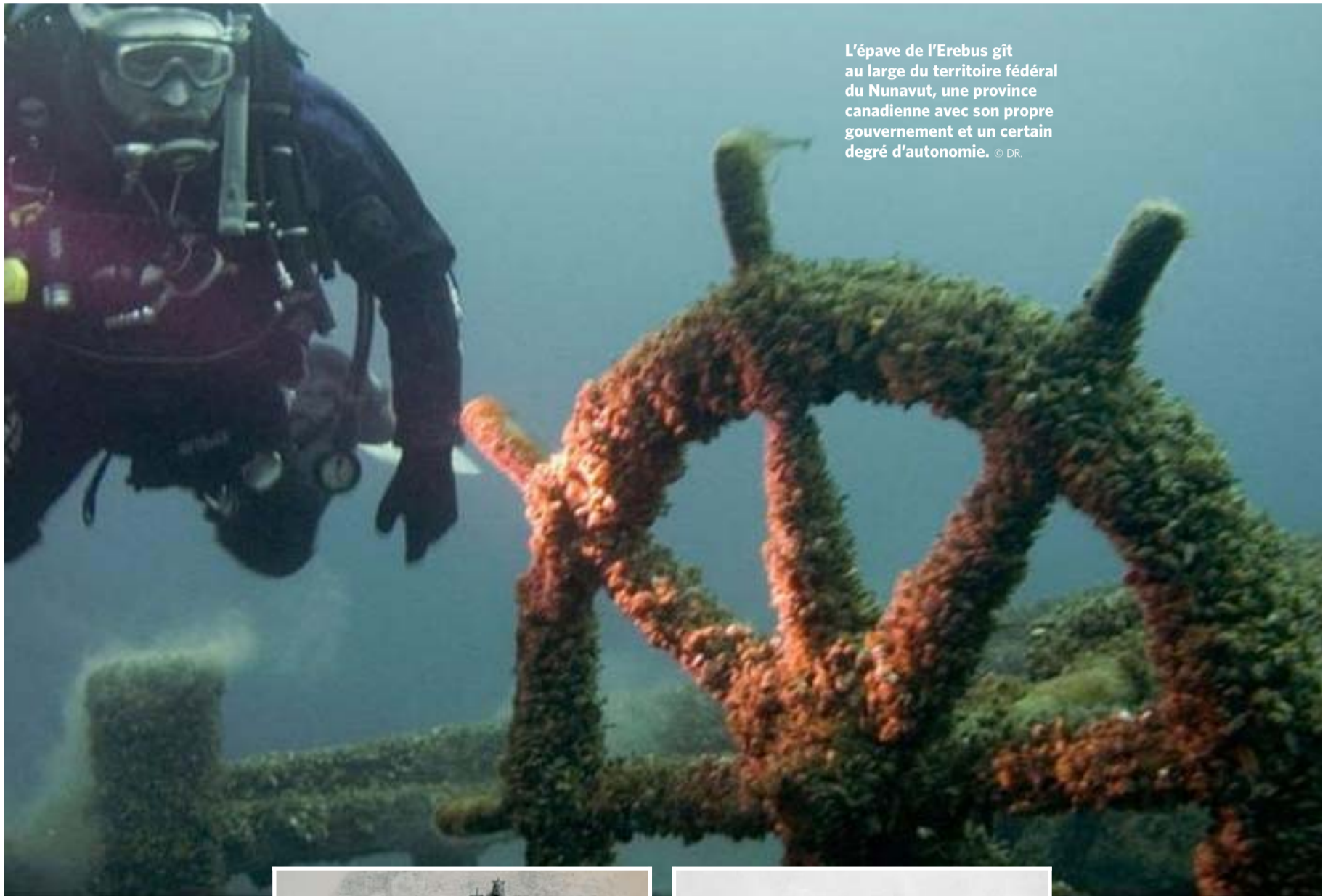
Alors que les esprits s'échauffent face à la possibilité de gains plantureux, l'appartenance des ressources convoitées doit être affinée. C'est la foire d'empoigne entre trois protagonistes : le Canada, les Inuits et... les Anglais.

Si l'Erebus a été découvert par le gouvernement du Canada, lequel a financé en partie les opérations de recherche, l'épave gît toutefois au large du territoire fédéral du Nunavut, une province canadienne avec son propre gouvernement et un certain degré d'autonomie. Et pour ne rien arranger, l'Erebus - tout comme le Terror, second bateau de l'expédition, quant à lui jamais retrouvé - bat pavillon anglais.

Un mémorandum de 1997

La situation se complique davantage avec le mémorandum signé en 1997 entre le Canada et la Grande-Bretagne (ancienne puissance coloniale) stipulant que les Britanniques seraient, de fait, les propriétaires des épaves et de ses contenus, qu'ils confieraient ensuite au Canada. A deux exceptions près : l'or (personne n'en a encore découvert) et « tout artefact identifié par la Grande-Bretagne comme ayant une importance exceptionnelle pour la Royal Navy ». Une définition assez large dans laquelle les Anglais se sont engouffrés pour exiger la garde permanente au sein de leur Musée national de la Marine royale à Portsmouth, des précieux objets arrachés à la mer.

LAETITIA THEUNIS



L'épave de l'Erebus gît au large du territoire fédéral du Nunavut, une province canadienne avec son propre gouvernement et un certain degré d'autonomie. © DR.



L'Erebus a été découvert par le gouvernement du Canada. © DR.



Le Terror, second bateau de l'expédition, n'a jamais été retrouvé. © DR.

MÉMORIAL MARITIME



Le Titanic, un cas particulier

Les épaves de navires font régulièrement l'objet d'imbroglios juridiques qui opposent tour à tour les États, d'éventuels propriétaires et leurs survivants ainsi que les chercheurs de trésor. Le Titanic échappe à cette règle. Son épave gît par 3.780 m de fond au sud-est de Terre-Neuve, sur des fonds internationaux qui ne relèvent donc pas de la juridiction d'un État. Sa protection obéit à un régime particulier, né d'un accord de 2004 impliquant les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et le Canada. Le site de l'épave est déclaré « mémorial maritime international ». Les objets remontés ne peuvent être cédés qu'à des musées afin de les exposer au public. Il est hors de question de les vendre. La loi américaine dite RMS Titanic Maritime a aussi pour but de « prévoir des activités de recherche, d'exploration et, si cela était approprié, de sauvetage raisonnables en respectant l'épave ».

P.M.A.

RELIQUES

La cloche ou l'âme de l'Erebus

L'épave du bateau commandé par Franklin a été découverte en 2014. Lors de la première plongée, par 11 mètres de fond, les archéologues ont trouvé la cloche du navire, c'est-à-dire « l'âme du bateau ». Elle portait l'emblématique flèche de la Royal Navy et l'année « 1845 », indice révélant que le navire coulé était l'un des deux bateaux de l'expédition, le Terror ou l'Erebus. Si l'on est désormais certain d'être face à ce dernier, c'est en mesurant précisément sa longueur et sa largeur. Les plongées suivantes ont permis de collecter 55 objets. La plupart étaient facilement accessibles sur le pont supérieur (le bateau a coulé à la verticale), tandis que d'autres étaient parsemés sur le fond marin. C'est le cas d'un fragment de la barre du voilier, retrouvée gisant à côté de l'épave. L'un des trois canons en laiton du navire a été mis au jour. Une poignée d'épée en bois et laiton a aussi été récupérée. Un morceau de tissu indique qu'elle appartient à un membre de la Royal Navy ou des Royal Marines. Les plongeurs ont découvert une chaussure ainsi qu'un pied de table qui ressemble à celle de Franklin, tels qu'illustrés dans un journal de Londres en 1845. Ce n'est qu'un début, des années de travail attendent encore les archéologues.



La cloche portait la flèche de la Royal Navy et l'année « 1845 ».

© DR.

L.T.H.

DURE RÉALITÉ

Cannibalisme dans l'enfer blanc

Alors que l'Erebus et le Terror sont aperçus par un baleinier en 1845, ce n'est qu'en 1848 qu'on s'inquiète de l'absence de nouvelles de Franklin. Une équipe de secours découvre en 1850 trois tombes de marins à l'épave menaçante. En 1854, l'explorateur John Rae recueille les témoignages d'Inuits rapportant avoir croisé des hommes blancs moribonds et affamés. Aussi, un message daté de 1848 est retrouvé sous un cairn : il annonce la mort de 25 personnes, dont Franklin. Mais l'événement majeur est la découverte, sous une chaoupe, d'un cadavre et d'ossements humains ayant subi des actes de boucherie. Pour survivre, l'équipage a dû céder au cannibalisme. Cette réalité sera longtemps niée par l'épouse de Franklin et les élites de la société anglaise.

L.T.H.